

La lettre est datée du 16 avril :

"...Les Vive la France ne me coupont
ni l'appétit ni le sommeil.

" Ces ignorants ne savent pas que, vers
1880, un comité a voulu faire revenir les
os de Crémazie, mais les créanciers y ont
mis le holà..."

Arrêtons-nous sur cette phrase bisocor-
nue. Vous voyez d'ici ce savant qui s'ima-
gine qu'un créancier peut avoir des droits
sur les os de son débiteur ! Est-il rien de
plus risible ? Décidément ce n'est pas
une araignée que le pauvre diable a dans
le plafond, c'est une tarentule.

D'ailleurs, un tel comité n'a jamais
existé que dans le susdit plafond. Le
sans-patrie est aussi véridique là-dessus
que lorsqu'il représente Crémazie comme
un marchand sans marchandises, un bo-
hème et un épicurien. M'est avis que,
s'il existe un ignorant quelque part, M.
Snlte n'a pas à courir bien loin pour le
trouver.

Mais continuons :

" Les restes du poète ne sont pas cou-
fondus avec les autres morts."

Notre historien distingué surtout pour
ses fautes de français en sait plus long
sans doute que les personnages officiels